



Primes exceptionnelles :

Rendez-vous manqué pour la technique...

Monsieur le directeur régional,

En cette fin d'année 2020 si spéciale, marquée par la pandémie, vous apprendrez que la lecture de votre message de bons vœux aura quelque peu irrité le service technique dans son ensemble au sein de l'antenne de Reims.

Petit retour en arrière : suite à l'échec des négociations entre la direction et les organisations syndicales, pour la mise en place d'une prime COVID, la direction centrale a décidé de recourir au dispositif de primes exceptionnelles introduit le 1^{er} janvier 2009. Ce dispositif permet « *une meilleure valorisation individuelle des collaborateurs, notamment au regard de leur contribution sur des dossiers ponctuels ou des projets d'entreprise* ».

La constitution de listes de salariés éligibles à l'attribution d'une prime a été déléguée aux chefs de service dans chaque antenne, **la direction régionale ayant la responsabilité de la validation de ces listes.**

Au vu des événements de l'année qui vient de s'écouler, tout semblait indiquer l'octroi d'une prime pour un certain nombre de techniciens en Champagne-Ardenne, dans la logique voulue par la direction centrale sur la période COVID.

Hélas, les décisions de notre rédacteur en chef et celle de notre chef de centre ont été diamétralement opposées...

Côté rédaction, la même prime (minimale), pour tous ceux qui ont travaillé durant le confinement, sans distinguer le travail en présentiel du télétravail. Une solution pas idéale mais qui reste un moindre mal.

On notera tout de même qu'un **journaliste a été « oublié » dans l'attribution des primes, notre délégué syndical FO...** Présent sur le terrain au même titre que ses collègues, nous espérons que cet « oubli » sera vite réparé.

Côté technique, à l'exception du service logistique, aucun salarié n'aura reçu de prime...

La décision de notre chef de centre apparaît comme injuste et incompréhensible au plus grand nombre et amène le clivage entre la technique et la rédaction à son paroxysme.

Quelle n'a pas été la stupeur et l'incompréhension des techniciens lorsqu'ils ont découvert qu'aucun d'entre eux n'avait reçu de prime, contrairement à leurs collègues de la rédaction champardennaise d'une part, et ceux de la technique en Alsace et en Lorraine d'autre part...

Tout aussi impliqués dans leur travail que leurs homologues du Grand Est, les techniciens de Champagne-Ardenne n'ont pourtant pas démerité.

Ils ont assuré leur tâche avec brio lors du premier tour des élections municipales, à la veille du premier confinement. Ils ont su répondre présent durant toute la durée de ce confinement et ont su se mobiliser de nouveau pour le deuxième tour des élections au mois de juin.

Tous ont démontré leur savoir-faire et leur conscience professionnelle dans notre mission de service public.

En plus de ce contexte sanitaire inédit, les techniciens de Reims sont également très impliqués dans le dossier de la future région. **Les éléments en leur faveur ne manquent donc pas en cette année 2020 si dense et si particulière.**

Vous écrivez d'ailleurs, Monsieur le directeur régional, dans votre communication du 18 décembre, « **être fier du travail fourni par chacun d'entre vous dans ces circonstances hors-normes** ».

Pourquoi avoir alors validé le fait de ne pas récompenser tous les techniciens du Grand Est de la même manière ? Comment avez-vous pu valider un tel écart de traitement entre les différentes antennes et les différents services ? Est-ce là votre politique d'accompagnement dans la construction identitaire de ce nouveau territoire ?

À l'heure où notre entreprise subit des changements en profondeur, la politique managériale de la direction du Grand Est apparaît incohérente et calamiteuse.

La confiance est rompue.

Le 25 janvier démarrera à l'antenne le 18.30, avec « la proposition que vous avez conçue et qui vous semble réfléchie ». Permettez-nous désormais d'en douter...